

2373 - unité 2

Introduction

S.ER.SO.2391.F.25

Laure Décastel

Juin 2026

Introduction

Bientôt la fin de cette première année !

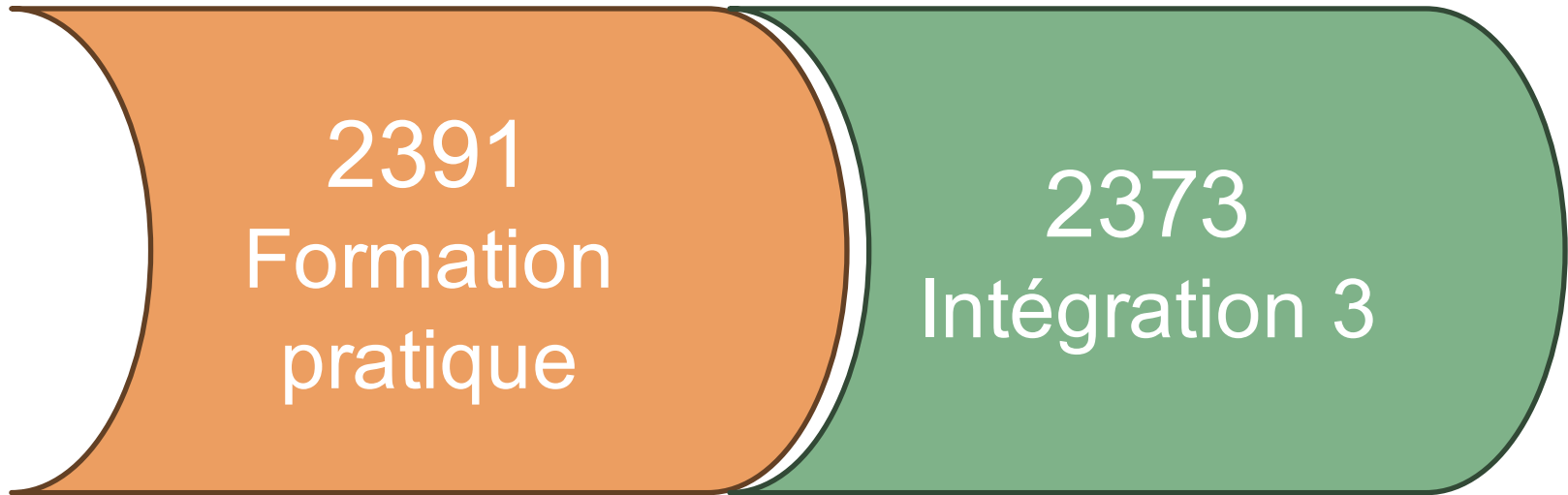
La période de formation pratique niveau 1 commence dès le **10 ou 17 août 2026**



Introduction

- **Groupes :**
 - Anne Deblock-Bellamy
 - Emmanuelle Bourloud
 - Valérie Simonet et Delphine Fasolato
 - Romain Bertrand
 - Laure Décastel

Congruence des modules



Clef d'inscription (rappel)

Module2373_26-27

- Auto-inscription avant le 30 juin 2026
- Forum : informations diverses et questions générales

Module 2373, en bref

3 unités d'enseignement (1ECTS par unité)

- 1. Collaboration interprofessionnelle
- **2. Appliquer la démarche ergothérapeutique**
- 3. Appliquer une réflexion éthique

Congruence des modules

2391

Formation
pratique

2373

Intégration 3 :
Unité 2

2373 Unité 2 : Appliquer la démarche ergothérapeutique

Objectifs généraux de l'unité

Mettre en œuvre une démarche ergothérapeutique à partir d'une situation rencontrée en formation pratique

Justifier les éléments de la démarche ergothérapeutique et du raisonnement professionnel

Démarche ergothérapeutique

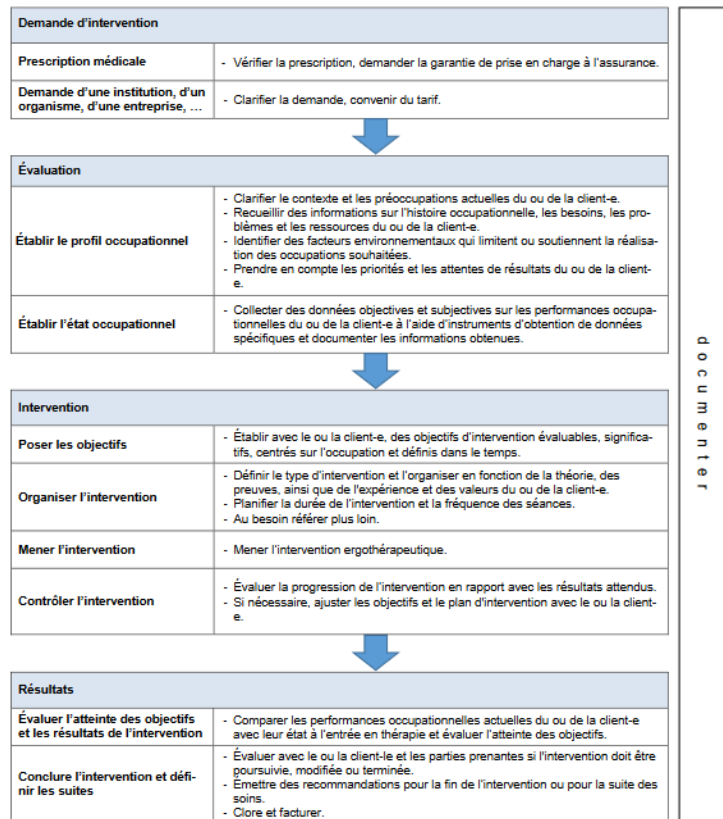
- Rédaction d'un **dossier écrit individuel** : rapport d'une intervention ergothérapeutique
- Choisir une **situation clinique lors de FP1** (module 2391) et récolter des données
- **Démarche de l'ASE** comme modèle structurant

Contenu du rapport

- Partie 1 : Demande d'intervention
 - Partie 2 : Evaluation
 - Partie 3 : Plan d'intervention
 - Partie 4 : Adopter une pratique réflexive
- **9** pages au total, +/- 0.5 page...

La démarche de l'ergothérapie

Élaboré par l'association suisse des ergothérapeutes en collaboration avec les filières de formation à l'ergothérapie de la HES-SO, de la SUPSI et de la ZHAW, 2017.



Demande d'intervention	
Prescription médicale	- Vérifier la prescription, demander la garantie de prise en charge à l'assurance.
Demande d'une institution, d'un organisme, d'une entreprise, ...	- Clarifier la demande, convenir du tarif.

	tion des occupations souhaitées. - Prendre en compte les priorités et les attentes de résultats du ou de la client-e.
Établir l'état occupationnel	- Collecter des données objectives et subjectives sur les performances occupationnelles du ou de la client-e à l'aide d'instruments d'obtention de données spécifiques et documenter les informations obtenues.
Intervention	
Poser les objectifs	- Établir avec le ou la client-e, des objectifs d'intervention évaluable, significatifs, centrés sur l'occupation et définis dans le temps.
Organiser l'intervention	- Définir le type d'intervention et l'organiser en fonction de la théorie, des preuves, ainsi que de l'expérience et des valeurs du ou de la client-e. - Planifier la durée de l'intervention et la fréquence des séances. - Au besoin référer plus loin.
Mener l'intervention	- Mener l'intervention ergothérapeutique.
Contrôler l'intervention	- Évaluer la progression de l'intervention en rapport avec les résultats attendus. - Si nécessaire, ajuster les objectifs et le plan d'intervention avec le ou la client-e.
Résultats	
Évaluer l'atteinte des objectifs et les résultats de l'intervention	- Comparer les performances occupationnelles actuelles du ou de la client-e avec leur état à l'entrée en thérapie et évaluer l'atteinte des objectifs.
Conclure l'intervention et définir les suites	- Évaluer avec le ou la client-le et les parties prenantes si l'intervention doit être poursuivie, modifiée ou terminée. - Émettre des recommandations pour la fin de l'intervention ou pour la suite des soins. - Clôre et facturer.

documenter

Partie 1 : demande d'intervention

Brève présentation du milieu de stage

Brève présentation du ou de la cliente (qui, âge, provenance, statut, résidence...)

Origine de la demande (qui a prescrit)

Motif de la demande (quelle est la demande faite à l'ergothérapeute et de qui vient-elle)

Faire état des données manquantes quant à la demande d'intervention et discuter de leur intérêt

La démarche de l'ergothérapie

Élaboré par l'association suisse des ergothérapeutes en collaboration avec les filières de formation à l'ergothérapie de la HES-SO, de la SUPSI et de la ZHAW, 2017.

Demande d'intervention

Évaluation	
Établir le profil occupationnel	<ul style="list-style-type: none"> - Clarifier le contexte et les préoccupations actuelles du ou de la client-e. - Recueillir des informations sur l'histoire occupationnelle, les besoins, les problèmes et les ressources du ou de la client-e. - Identifier des facteurs environnementaux qui limitent ou soutiennent la réalisation des occupations souhaitées. - Prendre en compte les priorités et les attentes de résultats du ou de la client-e.
Établir l'état occupationnel	<ul style="list-style-type: none"> - Collecter des données objectives et subjectives sur les performances occupationnelles du ou de la client-e à l'aide d'instruments d'obtention de données spécifiques et documenter les informations obtenues.

Résultats	
Évaluer l'atteinte des objectifs et les résultats de l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Comparer les performances occupationnelles actuelles du ou de la client-e avec leur état à l'entrée en thérapie et évaluer l'atteinte des objectifs.
Conclure l'intervention et définir les suites	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer avec le ou la client-le et les parties prenantes si l'intervention doit être poursuivie, modifiée ou terminée. - Émettre des recommandations pour la fin de l'intervention ou pour la suite des soins. - Clôre et facturer.

Partie 2 : Evaluation

Profil
occupationnel

Etat
occupationnel

Profil occupationnel

- Décrire et justifier les moyens de récoltes de données utilisés pour compléter le profil occupationnel.
- Clarifier le contexte et les préoccupations actuelles du ou de la client·e.
- Présenter les informations sur l'histoire occupationnelle, incluant les intérêts, les besoins, les difficultés et les ressources du ou de la client·e.
Si besoin, créer les données nécessaires pour la suite de la démarche (et les mettre dans une autre couleur).
- Préciser les facteurs contextuels qui limitent ou soutiennent la réalisation des occupations.

Etat occupationnel

- Décrire et justifier les moyens de récolte de données utilisés pour établir l'état occupationnel.
- Décrire les performances occupationnelles du ou de la client·e.
Si besoin, créer les données nécessaires pour la suite de la démarche (et les mettre dans une autre couleur).

Partie 2 : évaluation

- **Synthèse de la situation**
 - Sur la base du profil occupationnel et de l'état occupationnels précédemment complétés, relever et justifier les problèmes qui vont faire l'objet de l'intervention ergothérapeutique, puis les synthétiser.
- **Réfléchir sur la mise en œuvre de l'évaluation**
 - Discuter les données manquantes et celles qui ont été créés dans le profil occupationnel et l'état occupationnel (types de données, leur intérêt)

La démarche de l'ergothérapie

Élaboré par l'association suisse des ergothérapeutes en collaboration avec les filières de formation à l'ergothérapie de la HES-SO, de la SUPSI et de la ZHAW, 2017.

Intervention	
Poser les objectifs	- Établir avec le ou la client-e, des objectifs d'intervention évaluables, significatifs, centrés sur l'occupation et définis dans le temps.
Organiser l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Définir le type d'intervention et l'organiser en fonction de la théorie, des preuves, ainsi que de l'expérience et des valeurs du ou de la client-e. - Planifier la durée de l'intervention et la fréquence des séances. - Au besoin référer plus loin.
Mener l'intervention	- Mener l'intervention ergothérapeutique.
Contrôler l'intervention	 <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer la progression de l'intervention en rapport avec les résultats attendus. - Si nécessaire, ajuster les objectifs et le plan d'intervention avec le ou la client-e.

Évaluer l'atteinte des objectifs et les résultats de l'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Comparer les performances occupationnelles actuelles du ou de la client-e avec leur état à l'entrée en thérapie et évaluer l'atteinte des objectifs.
Conclure l'intervention et définir les suites	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer avec le ou la client-le et les parties prenantes si l'intervention doit être poursuivie, modifiée ou terminée. - Émettre des recommandations pour la fin de l'intervention ou pour la suite des soins. - Clôre et facturer.

Partie 3 : plan d'intervention

- **Poser la finalité, le ou les but(s) et au moins trois objectifs (SMART)** de l'intervention, qu'ils soient à long, moyen ou court terme, sur la base de votre évaluation.
- **Organiser le plan d'intervention:** donner un exemple d'activité, de méthode ou de technique d'intervention qui pourrait être utilisé pour aller à la rencontre de chaque objectif. Plusieurs objectifs peuvent être visés avec le même exemple.
- **Discuter** de la mesure dans laquelle votre lieu de pratique influence le plan d'intervention proposé

Partie 4 : adopter une pratique réflexive

- **Synthèse réflexive personnelle** sur l'ensemble de la démarche appliquée: moyens de récolte de données, organisation et intérêt des données, évaluation, élaboration du plan d'intervention, activités, méthode ou technique d'intervention envisagés.
- **Proposition et argumentation de pistes d'amélioration** personnelles quant à la récolte de données et leur organisation, pour la future période de FP2 (métacognition).

Critères d'évaluation

Partie 1 : Demande d'intervention

L'ensemble des informations sont présentes et pertinentes et une réflexion pertinente face aux données manquantes est menée et présentée

Partie 2 : Evaluation, profil occupationnel

Tous les moyens de récolte de données utilisés sont décrits de manière complète et tous les moyens de récolte de données utilisés sont justifiés

Le contexte du ou de la client-e est présenté de manière pertinente et les préoccupations actuelles du ou de la client-e sont présentées de manière pertinente

L'histoire occupationnelle est complétée et de manière pertinente

Les facteurs contextuels qui limitent ou soutiennent la réalisation des occupations sont décrits et présentés de manière pertinente

Critères d'évaluation

Partie 2 : Evaluation // Etat occupationnel

Les moyens de récolte de données utilisés sont décrits et les moyens de récolte de données utilisés sont justifiés

Les performances occupationnelles du ou de la client·e sont décrites de manière pertinente et les données nécessaires sont créées de manière pertinente et sont complètes

Partie 2 : Evaluation // Synthèse de la situation

Les problèmes relevés sont justifiés et les problèmes relevés sont synthétisés de manière pertinente

Partie 2 : Evaluation // Réflexion

Les données manquantes sont identifiées et les données manquantes sont discutées de manière pertinente

Critères d'évaluation

Partie 3 : Plan d'intervention

Le plan de traitement est complet et les liens entre la finalité, les buts et les objectifs sont cohérents

Tous les objectifs sont SMART

Un exemple d'activité, de méthode ou de technique d'intervention est proposé pour chaque objectif et l'exemple est pertinent au regard de l'objectif adressé

La mesure dans laquelle le lieu de pratique influence le plan d'intervention est discutée de manière pertinente

Partie 4 : Pratique réflexive

La synthèse personnelle est riche et approfondie

Plusieurs propositions pour la FP2 sont présentées et sont toutes pertinentes

Qualités formelles

La forme correspond aux critères de la filière ergothérapie et le nombre de pages est respecté

Point Bonus ? : utilisation pertinente d'un article soutenant le raisonnement

les outils sont référencés (dans le texte et dans la liste des références)

Récolte de données : avant les analyses mi-stage

- Se projeter dans la récolte de données
- Pourquoi ?, avec qui ?, comment ?
- Préparer votre plan d'action, idées
- Réflexion à mener sous supervision du ou de la PF
- Discussion de ces éléments à la visite de stage

Récolte de données

- Choisir une **situation propice** à la récolte de données, avec le ou la PF
 - Situation que vous n'avez pas suivi au cours de votre stage
 - Situation pour laquelle vous ne faites que la récolte de données
 - Si le ou la PF a déjà suivi cette personne, il ou elle ne doit pas vous transmettre (trop) d'informations
 - Le ou la PF pourra s'appuyer sur votre récolte de données pour réaliser le suivi

Récolte de données : analyses mi-stage

- Discussions, échanges, questions autour de la récolte de données et de l'utilisation des outils
- Votre tâche d'amener vos questions, vos réflexions sur cette étape

Récolte de données

- Obtenir l'accord de la personne (ou du/de la responsable légal-e, le cas échéant)
- Planifier avec le ou la PF des moments de récolte de données
- Planifier des moments de discussions avec le ou la PF
- **Anonymiser les données récoltées avec le ou la PF avant de les sortir du service d'ergothérapie**

Récolte de données : dès le 16 septembre 2026

- Obtenir l'accord de la personne (ou du/de la responsable légal·e, le cas échéant)
- Planifier et réaliser la récolte de données avec le ou la PF (en plusieurs moments)
- Préparer/débriefer de ces moments avec le ou la PF
- **Anonymiser les données** avec le ou la PF
- **Définir et préparer** ce que vous allez emporter avec vous hors du service

Récolte de données : les moyens

- Tout outil/méthode utilisé·e sur le lieu de stage et qui **semble pertinent·e**
 - Entretien avec le ou la client·e, un·e proche, un·e intervenant·e...
 - Dossier patient
 - Instrument d'évaluation x ou y
 - ...

Récolte de données : les moyens

Suggestions d'outils

- Modèle du profil occupationnel (version française du *Occupational Profile Template* de l'*American Occupational Therapy Association* (AOTA))
- Grille d'évaluation du *AMPS* et la liste des habiletés d'après *l'Occupational therapy practice framework: Domain and Process (4th ed.)* (OTPF) de l'*American Occupational Therapy Association* (AOTA)
- La Mesure Canadienne du Rendement Occupationnel (MCRO)

Récolte de données : les moyens

- Choisir les outils qui vous semblent **adéquats**
- Adaptés au profil (guide d'entretien, MCRO) et à l'état (outils standardisés, d'observation)
- Ne pas forcément utiliser tous les outils...
- Possibilité d'en combiner mais ne pas utiliser des «bouts d'outils»

Récolte de données : données manquantes

- Il manquera probablement certaines données lors de la rédaction de votre rapport...
- **C'est normal !**
- Identifier les données manquantes,
- Compléter en créant des données cohérentes,
- Et discuter les données manquantes et celles créées.

Récolte de données : les moyens

- Outils complétés et **anonymisés** peuvent être mis en annexe du dossier

Planification temporelle

- Temps de travail étudiant·e (4 périodes)
 - *Mardi 10 novembre, 13h30-16h45*
- Ateliers de discussion (12 périodes)
 - *Atelier 1 : Mardi 3 novembre, 13h30-16h45*
 - *Atelier 2 : Mardi 24 novembre, 13h-16h45*
 - *Atelier 3 : Mardi 8 décembre, 13h-16h45*

Temps de travail étudiant·e du 10.11.26

- Prévu dans l'horaire
- Fera suite au premier Atelier
- Relire les cours du 1105 Profession : histoire et démarche
- Mettre au propre et organiser les données
- Commencer à rédiger le rapport et préparer les questions pour les ateliers 2 et 3

Ateliers de discussion

- Les mêmes groupes que pour les analyses de pratique
- Trois ateliers au total
- Travail individuel à côté

Ateliers de discussion

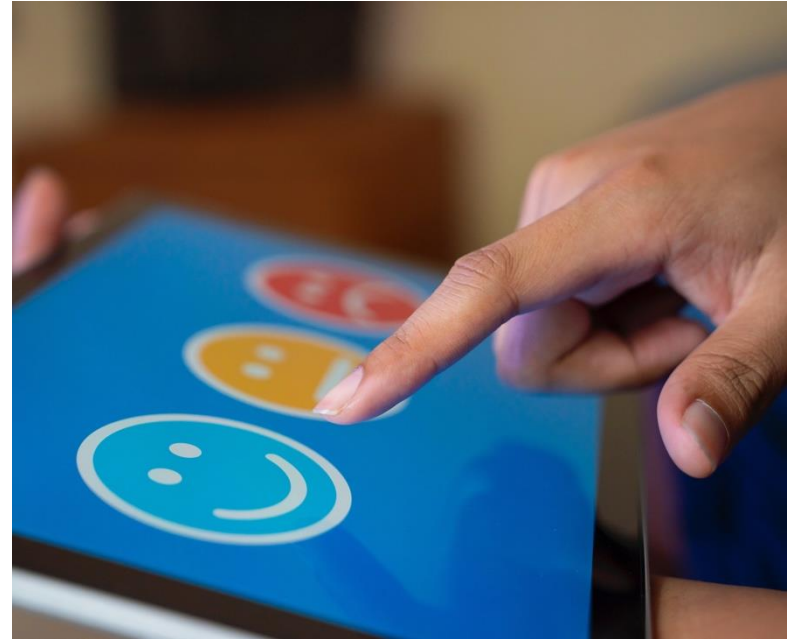
- Atelier 1 : Collecte et organisation des données
- Atelier 2 : Profil et état occupationnels
- Atelier 3 : Problématisation et plan d'intervention

Evaluation du dossier

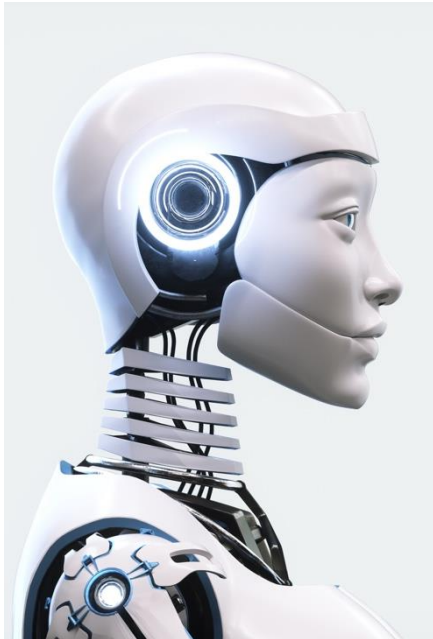
Le dossier doit être mis en ligne sur Moodle, dans la boîte de dépôt prévue à cet effet pour chaque groupe, au plus tard en fin de **semaine 51** (vendredi 20h).

Un dossier rendu **hors délai** mais **avant la fin de la semaine 7**, obtient au maximum la note 4 pour l'unité.

Un dossier rendu **après la semaine 7**, obtient 1 ; l'unité doit être remédiée.



Intelligence artificielle : Agir de manière éthique et responsable



- **en aucun cas**, les documents ou partie de document remis par les enseignant·es, obtenu sur le lieu de formation pratique ou concernant la clientèle rencontrée ne doivent être téléversés dans les applications.

Pour des raisons **d'intégrité intellectuelle**, il est nécessaire de mentionner :

- - les outils d'intelligence artificielle utilisés,
- - l'objectif de leur utilisation (synthèse, explication, inspiration, citation, création d'images, de ppt, etc).



Questions, remarques ?



Merci pour votre attention